MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 9 novembre 2026

Faits saillants

- Les Suisses se prononceront sur un assouplissement des règles d'exportation d'armements le 29 novembre.
- Place financière suisse : les banques étrangères saluent son attractivité, mais pointent des faiblesses réglementaires et un accès limité au marché européen.
- Le 29ème comité mixte Suisse – UE sur la libre circulation des personnes s'est réuni à Berne.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 12/11	*Var. vs 05/11*
EUR/CHF	0,9228	+ 0,5 %
USD/CHF	0,8318	+ 1,8 %
SMI	15 149	+ 1,2 %
Taux 10a	0,524 %	+ 5 pb

Macroéconomie

Matériel de guerre : Le 29 novembre, les électeurs suisses se prononceront par référendum sur une révision de la loi fédérale sur le matériel de guerre, adoptée par le Parlement en décembre 2025 (cf. explications du Conseil fédéral). Élaborée dans le contexte de la guerre en Ukraine, après le refus de Berne d'autoriser la réexportation d'armements suisses vers Kiev, cette réforme vise à assouplir les conditions d'exportation et de réexportation de matériel militaire. Elle prévoit notamment de faciliter les livraisons vers 36 États partenaires, y compris en cas de conflit armé, et de permettre à ces pays, sous certaines conditions, de réexporter du matériel de guerre suisse sans autorisation préalable, dans le respect du droit de la neutralité. Les livraisons directes à l'Ukraine resteraient toutefois interdites.

Soutenue par le Conseil fédéral, la droite, le centre et les industriels de la défense, la réforme vise à préserver la compétitivité d'un secteur représentant environ 16 000 emplois directs et indirects et quelque 3 000 entreprises sous-traitantes, mais seulement 0,21 % des exportations suisses en 2025 (selon une étude de BAK Economics réalisée pour le Secrétariat d'Etat à l'Economie). La gauche et plusieurs organisations humanitaires, à l'origine du référendum, dénoncent un affaiblissement des contrôles sur les exportations d'armes et des risques accrus de détournement vers des pays en conflit.

Ukraine – aide humanitaire : Le 9 novembre, le délégué du Conseil fédéral pour l'Ukraine, Jacques Gerber, a annoncé à Kiev une contribution de 4 M CHF au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) afin de soutenir l'évacuation et la prise en charge des populations ukrainiennes vivant à proximité du front, notamment dans les régions de Kherson et de Donetsk (cf. communiqué). Cette aide, destinée en priorité aux personnes les plus vulnérables, financera les évacuations, l'hébergement et l'accompagnement financier, juridique et psychosocial des déplacés. Elle s'inscrit dans le programme suisse de soutien à l'Ukraine 2025-2028, doté de 1,5 Md CHF, et dans l'engagement global de 5 Mds CHF prévu par la Confédération d'ici 2036.

Comité mixte Suisse-UE sur la libre circulation des personnes : Présidée par la Suisse, la 29ème réunion du Comité mixte entre la Suisse et l'Union européenne concernant l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) a eu lieu à Berne le 12 novembre (cf. communiqué). Les deux parties ont abordé différentes questions concrètes concernant la mise en œuvre de l'ALCP. À cette occasion, l'UE a informé la Suisse de l'entrée en vigueur, le 1er novembre 2026, de la révision des règlements européens 883/2004 et 987/2009 relatifs à la coordination des systèmes de sécurité sociale, dont l'essentiel des règles s'appliquera à l'issue d'un délai de deux ans (cf. veille économique et financière du 26 septembre au 2 octobre). La Suisse a souligné les changements significatifs que cette révision contient dans le domaine de l'assurance-chômage des frontaliers et les risques financiers qui risquent de peser sur l'assurance chômage. Le Conseil fédéral examinera la question d'une éventuelle reprise « en temps utile ».

Secteurs financiers

Place financière suisse : Selon le premier baromètre de l'Association des banques étrangères en Suisse (AFBS), réalisé auprès de 61 établissements, la Suisse demeure une place financière particulièrement attractive, avec une note globale de 8,7/10 (cf. rapport). 51 % des banques étrangères jugent la place financière suisse plus attractive qu'il y a trois ans, contre 30 % qui estiment qu'elle a perdu en attractivité. Les principaux atouts de la Suisse résident dans la stabilité politique, la qualité de ses institutions, la réputation de sa place financière et l'accès à des collaborateurs qualifiés. À l'inverse, l'accès limité au marché européen constitue sa principale faiblesse (5,1/10), devant les contraintes réglementaires (6,6/10 ; notamment les exigences nationales allant au-delà des standards internationaux (« Swiss Finish ») et un positionnement moins favorable dans l'intelligence artificielle, la numérisation et le cloud (6,4/10). Les perspectives de croissance restent néanmoins positives, principalement dans la gestion de fortune et la banque d'entreprise. Les banques étrangères jouent par ailleurs un rôle important dans l'économie suisse : au nombre de 83 fin 2025 (sur un total de 225 banques implantées en Suisse), elles emploient environ 15 500 personnes et génèrent 4,3 Mds CHF de valeur ajoutée, soit près de 13 % de celle des services financiers. Leur rôle est particulièrement important auprès des entreprises exportatrices et internationalisées, notamment depuis la disparition de Crédit Suisse.

BNS : Lors de leur rencontre annuelle le 11 novembre dernier, le Conseil fédéral et les dirigeants de la Banque Nationale Suisse (BNS) ont échangé sur les perspectives économiques, la politique monétaire et la stabilité financière (cf. communiqué). La BNS prévoit une croissance modérée de l'économie suisse, comprise entre 1,5 % et 2 % en 2026 et d'environ 1,5 % en 2027, dans un contexte international marqué par de fortes incertitudes. L'inflation, passée de 0,6 % en mai à 1,5 % en octobre sous l'effet principalement de la hausse des prix de l'énergie, demeure dans la fourchette de stabilité des prix (0 à 2 %). La BNS, qui a maintenu son taux directeur à 0 % en septembre, reste prête à intervenir sur le marché des changes si nécessaire. Enfin, elle souligne la résilience du marché suisse du crédit, qui ne présente pas de signe de pénurie, et juge limités les risques liés aux intermédiaires financiers non bancaires.

Secteurs non financiers

IA : La Suisse passe de la 3ème à la 9ème place dans le classement sur la compétitivité numérique publié par l'IMD de Lausanne (cf. étude). Cette année, l'étude s'est consacrée plus spécifiquement à l'intelligence artificielle. Le classement est dominé par les Etats-Unis, qui devancent Singapour et les Pays-Bas, tandis que la France occupe la 21ème place. Franziska Barmettler, directrice de Digitalswitzerland, la faîtière du numérique, estime que « le classement de l'IMD est un signal d'alarme ». Selon Arturo Bris, directeur de l'IMD World Competitiveness Center, « la Suisse doit aller plus vite » et doit notamment (i) progresser dans la prise de décision, (ii) mettre en œuvre une réglementation concrète de l'IA, (iii) développer une stratégie nationale avec un responsable clair, et (iv) rattraper le retard de l'IA dans les services publics. En effet, la Suisse est au 31ème rang en matière de capital et d'investissements, au 45ème rang de la mise en œuvre de la stratégie nationale ou encore au 43ème rang dans la numérisation des services publics. Cependant, la Suisse est 1ère en droit de la

propriété intellectuelle, en personnel étranger hautement qualifié et en législation sur la recherche scientifique.

Santé : Le Conseil fédéral a approuvé la première révision annuelle du système tarifaire global (cf. communiqué). Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le 1er janvier 2027. Le système tarifaire global, composé de TARDOC, soit une tarification à la prestation, et de forfaits ambulatoires, a remplacé TARMED le 1er janvier 2026. La révision de ce système global a été élaborée par les partenaires tarifaires (l'association des médecins ou FMH, l'association des hôpitaux ou H+, l'association des assureurs-maladie ou prio.swiss) dans le cadre de l'Organisation tarifs médicaux ambulatoires (OTMA). Elle adapte les structures tarifaires dans plusieurs domaines, notamment pour la pédiatrie et les services d'urgence. Le Conseil fédéral salue ces modifications mais exige parallèlement différentes améliorations notamment (i) la neutralité des coûts (limite de 4% à la hausse annuelle des coûts totaux effectifs dans le domaine médical ambulatoire), (ii) la revalorisation de la médecine de base et (iii) des améliorations des bases de données et des progrès méthodologiques.

Nucléaire : La Fondation pour l'évaluation des choix technologiques TA-SWISS a étudié les opportunités et les risques que pourraient présenter les nouveaux modèles de réacteurs nucléaires (cf. communiqué). Trois classes de réacteurs sont analysées : les grands réacteurs de génération III/III+, les petits réacteurs modulaires refroidis à l'eau (SMR), et les réacteurs modulaires avancés (AMR). Selon cette étude, l'intérêt principal de nouvelles centrales nucléaires serait de rendre la Suisse moins dépendante des importations d'électricité, d'accélérer l'électrification du système énergétique et de renforcer la disponibilité d'électricité à faibles émissions de CO2. Selon la fondation, les conditions préalables essentielles sont toutefois la disponibilité précoce de nouvelles installations, des coûts supportables assortis d'un financement garanti, un cadre juridique adéquat ainsi que l'intégration de l'énergie nucléaire dans une stratégie globale. Les nouvelles centrales présentent également des risques en matière de responsabilité civile et de sécurité d'approvisionnement, de stockage et d'élimination des combustibles. L'étude modélise trois scénarios (« Marchés ouverts », « Autarcie », et « Continuer comme avant »), montrant que le nucléaire génère le plus d'avantages économiques (4 à 10 Mds CHF entre 2035 et 2070, soit 0,3 à 0,7% de réduction des coûts) dans le scénario « Marchés ouverts », tandis que son impact reste limité dans les autres, sans jamais remplacer les renouvelables. Selon l'étude, la prolongation de l'exploitation de Gösgen et de Leibstadt serait judicieuse : l'exploitation jusqu'à 70 ans permettrait, dans une perspective globale, de réaliser des économies de 7 à 12 Mds CHF.

Agriculture : La sécurité alimentaire et la protection des ressources naturelles figurent parmi les principales attentes de la population envers l'agriculture suisse. Sur mandat de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), l'institut de sondages gfs-zürich a interrogé la population suisse sur sa perception de l'agriculture (cf. communiqué). Les Suisses accordent une grande importance à la production alimentaire (4,6/5), à l'élevage respectueux des animaux (4,5), à l'approvisionnement de proximité (4,5) ainsi qu'à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire en période de crise (4,5). L'importance accordée à l'impact environnemental de l'alimentation a fortement augmenté (2,7/5 en 2022, 4,1 en 2026) tout comme le soutien à une agriculture principalement orientée vers la production alimentaire (3,9 en 2018, 4,6 en 2026).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuels : Pixabay